

PV REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 09 MAI 2008

PRESENTS : FRANCOU-CARRON, REYNIER, DUBOIS, CHOUANARD, FERRIERE, GONSOLIN, SENAC, PORCERO, GOUPIL, BOULANGER.

REPRESENTEE : MEL.

SECRETAIRE DE SEANCE: PORCERO.

CONVOCATION DU : 02 mai 2008.

ORDRE DU JOUR

- 1) Avenant n°2 à la convention financière et avenant n°3 à la convention de constitution de groupement de commandes passées avec l'OPAC 38 ;
- 2) DM n°1 Budget Commune ;
- 3) DM n°2 Budget RTC ;
- 4) Liste de contribuables pour la Commission communale des impôts directs (12 pour les titulaires et douze pour les suppléants) ; liste des membres extérieurs pour le CCAS ;
- 5) Embauche occasionnelle Educateur Sportif pour intervention foot à l'Ecole ;
- 6) Délibération sur le Compte rendu annuel exercice 2007 du mandat de Territoire 38 pour les travaux d'assainissement ;
- 7) Avenant au contrat Veritas pour la vérification de l'installation du chauffage au gaz de la salle des fêtes ;
- 8) Demande de subvention pour les travaux de voirie Grande Rue ;
- 9) Mise en œuvre de la journée de solidarité 2008 ;

.....

En ouverture de séance, Mme Le Maire donne lecture à l'Assemblée du PV de la réunion du Conseil Municipal du 22 avril 2008, lequel est approuvé par le Conseil Municipal.

1) Avenants aux conventions passées avec l'OPAC 38 ;

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite de sa demande en date du 01 avril 2008, l'OPAC propose d'étaler le paiement des sommes dues (118 552,13€) par la Commune selon un échéancier qui fait l'objet d'avenants aux deux conventions passées avec l'OPAC 38 ;

Mme le Maire donne lecture des termes des deux conventions dont les principaux points se résument ainsi :

Pour la convention de groupement de commandes, le nouvel échéancier est le suivant :

- 30 juin 2008 : 29 850,71 € ;
- 30 juin 2009 : 29 850,71 € ;
- 30 juin 2010 : 29 850,71 € ;

Pour la convention financière :

- 30 juin 2008 : 9667€ ;
- 30 juin 2009 : 9667€ ;
- 30 juin 2010 : 9666€ ;

Deux nouvelles clauses sont rajoutées :

- l'indexation des sommes sur le taux d'intérêt du livret A ;
- l'introduction d'une clause de pénalité basée sur le taux d'intérêt légal de la banque de France de 3,99%+2 points, en cas de non respect des nouveaux délais de paiement ;

Après délibération, le conseil Municipal donne son accord sur les termes des conventions présentées et charge Mme le Maire de les signer ;

2) Régularisation d'opérations d'imputation de crédits Budget Commune ;

Mme le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de la trésorerie pour régulariser des opérations d'imputation de crédits passées en 2002 et concernant le remboursement, par le département, des emprunts pour la construction de la caserne des pompiers ;

Dépenses :	article 1641. (chapitre 041) :	+80360
Recettes :	article 1323. (chapitre 041) :	+80257
	Article 1021. (chapitre 041) :	+103

Après délibération, le Conseil municipal donne son accord pour Décision Modificative n°1 au BP 2008 de la Commune selon les termes ci-dessus ;

3) Régularisation de crédits budget Régie des transports ;

Mme Le Maire informe l'Assemblée de la nécessité de procéder à un virement de crédits suite à un dépassement de crédits sur le chapitre 65 (régularisation arrondis TVA) ;

Dépenses :	article 658 :	+100
	Article 6066 :	-100

Après délibération le Conseil municipal donne son accord sur la décision modificative n°2 au budget de la Régie des Transports comme présenté ci-dessus ;

4) Liste de contribuables pour l'établissement de la Commission des impôts directs.

Mme le Maire informe l'Assemblée de la nécessité, rappelée par la direction des services fiscaux en date du 27 mars 2008, de dresser une liste de contribuables destinées à être les membres titulaires et suppléants de la commission communale des Impôts directs ;

Après délibération, le Conseil municipal dresse les listes suivantes ;

- Commissaires titulaires :

MM. DAUPHIN Jean-Claude, CHAIX Louis, FERRARI Georges, ROSTAING Jean-François, GUEYDAN Gilbert, GONSOLIN Jean-Marie, DUBOIS Arsène, MICHELLAND André;

- Commissaires suppléants :

MM. GUEYDAN Henri, CUCHET Daniel, NAGHIBI Einollah, CARDIN Gérard, PELLISSIER Jean-Pierre, ACHARD Pierre ;

et charge Mme Le Maire de transmettre cette liste au service des impôts concerné.

Mme Le Maire présente les membres choisis pour faire partie du conseil d'administration du CCAS : Mmes ANGER Carole, COUHIN Fabiola, CORBEL Mireille, MOUSSIER Rose Aimée.

5) Embauche occasionnelle éducateur sportif ;

Mme Le Maire fait part à l'Assemblée de la demande des Ecoles pour l'intervention d'un éducateur sportif pour un cycle d'animation de séances de football pour une durée de : 10*1,5H=15 heures ;

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour cette intervention et charge Mme le Maire de signer l'arrêté d'embauche de cet éducateur, à payer sur l'indice d'un éducateur territorial des activités physiques et sportives 1° échelon ;

6) Compte rendu annuel de Territoire 38 sur les travaux d'assainissement ;

Mme Le Maire présente au Conseil Municipal le compte rendu annuel pour l'exercice 2007 de l'opération d'assainissement établi par Territoire 38 ;
Le montant total des réalisations est de 1 777 773€ TTC au 31 décembre 2007 ;
Après délibération, le Conseil Municipal approuve le compte rendu d'activités 2007 présenté par Territoires 38 de l'opération Op.881-881001 ;

7) Avenant au contrat de vérification des installations de gaz pour le chauffage de la salle des fêtes ;

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de prendre un avenant au contrat de vérification des installations de gaz pour la salle des fêtes qui est maintenant équipée d'un chauffage au gaz ;

Le bureau VERITAS propose un avenant au contrat actuel fixant le montant du contrôle annuel des installations de chauffage de la salle des Fêtes à : 180€ HT ;

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord sur les termes de l'avenant présenté et charge Mme Le Maire de le signer.

8) Demande de subvention pour les travaux de voirie Grande rue ;

Mme Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Conseil Général a été sollicité pour les travaux de remise en état de la Grande Rue suite aux travaux de l'OPAC ;

Un devis a été fourni par l'Entreprise Grand d'un montant de 10890€ HT ;

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour la réfection de la Grande Rue suivant le devis établi, demande au Conseil Général l'attribution d'une subvention, au taux maximal, pour la réalisation de ces travaux et charge Mme Le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'aboutissement de ce projet.

9) Mise en œuvre journée de solidarité ;

Mme le Maire informe l'assemblée de l'obligation, suite à la loi du 16 avril 2008, de fixer, pour notre commune qui n'avait pas pris de délibération antérieurement, les modalités de mise en œuvre de la journée de solidarité, le lundi de Pentecôte étant redevenu férié ;

Le Conseil Municipal propose qu'un jour de congé soit retenu à chacun comme jour de solidarité.

10) Questions diverses :

Demande de subvention pour la mise en souterrain d'une ligne électrique chemin de St Roch :

Mme Le Maire fait part au Conseil Municipal du problème posé par la ligne électrique qui traverse le terrain sur lequel sera implantée la Maison de Santé et propose de solliciter le Conseil général pour une aide afin d'effectuer des travaux d'enfouissement de cette ligne ;

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal donne un accord de principe, sous réserve du bouclage financier de l'opération, pour réaliser les travaux d'enterrement de la ligne électrique dont le montant s'élève à : 8600€ HT, hors travaux de terrassement et génie Civil, demande au Conseil Général l'attribution d'une subvention et charge Mme le Maire d'entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'aboutissement de ce projet.

LE MAIRE

Sous réserve d'approbation

